

Stage Initiation à la linogravure

Lors de ce stage, Erwan Fages vous initiera à la linogravure, une technique de gravure dite en « taille d'épargne » ou « relief », qui consiste à retirer toutes les parties d'une plaque de linoléum que l'on ne souhaite pas imprimer.

Vous créerez ou choisirez un motif simple parmi ceux proposés par l'animateur puis vous le reporterez sur une plaque de linoléum. Vous la graverez avec une gouge et l'encrez au rouleau. L'encre se posera alors sur les parties non retirées de la plaque, celles en relief. Un papier sera ensuite posé et pressé sur la plaque pour révéler votre image.

Une plaque gravée permet d'imprimer plusieurs images de différentes couleurs.

Tous niveaux

❖ **Adhésion - droits d'accès**

Le stage Initiation à la linogravure est ouvert à toute personne adhérant annuellement à l'association Les Ateliers d'Expression (Adhésion 2023/2024 : 25 € pour les vanvénans - 35 € pour les non vanvénans).

Les participants aux stages **qui ne sont pas adhérents annuels de l'association**, doivent régler une **participation à l'adhésion de 5 € par stage**, à concurrence du montant de l'adhésion annuelle.

❖ **Tarif et fournitures**

Le tarif du stage est fixé à 35 €, de 13h30 à 16h.

Ce tarif comprend les matériaux et outils.

Prévoir une tenue non salissante et un chiffon.

❖ **Lieu du stage**

Le stage a lieu au 88 bis, avenue Victor Hugo - 92170 Vanves.

❖ **Réservation / paiement du stage**

Il est nécessaire de remplir le bulletin de participation accompagné d'un chèque du montant du stage établi à l'ordre des Ateliers d'Expression. Le tout peut être déposé dans la boîte aux lettres des Ateliers d'Expression ou posté à : **Les Ateliers d'Expression - 88 bis, avenue Victor Hugo - 92170 Vanves.**

Un message vous sera envoyé pour confirmer votre inscription. Le chèque n'est encaissé qu'après le déroulement effectif du stage.

L'inscription est possible jusqu'aux jour et heure de début de stage si des places restent disponibles. Dans ce cas, le bulletin d'inscription et le chèque peuvent être remis directement à l'animateur.

❖ **Conditions de remboursement**

Annulation du fait de l'adhérent

L'adhérent a la possibilité d'annuler sa réservation **jusqu'à 48 heures avant la date du stage**. Dans ce cas, le chèque de réservation sera restitué. **Passé le délai de 48 heures avant la date du stage, la participation est considérée comme maintenue et le chèque est acquis aux Ateliers d'Expression.**

Annulation du fait des Ateliers d'Expression

Les Ateliers d'Expression se réservent le droit d'annuler un stage si le nombre minimum de participants n'est pas atteint ou en cas de force majeure. **En cas d'annulation du stage, vous serez averti au plus vite et le chèque de paiement vous sera restitué.**

Pour toutes informations complémentaires

Jacqueline WATERHOUSE (coordinatrice) - 06 51 01 75 28 - jwtrs92@gmail.com



Stage Initiation à la linogravure

BULLETIN DE PARTICIPATION

Je souhaite m'inscrire au stage :

Nom : Prénom :

Adresse :

Tél : e-mail :

(Vos coordonnées téléphoniques et mail sont indispensables pour pouvoir vous joindre en cas d'annulation)

➤ J'établis mon chèque

Si je suis adhérent(e) de l'association pour l'année scolaire 2023-2024

35 €

Si je ne suis pas adhérent(e) de l'association pour l'année 2023-2024

40 €

Le chèque doit être libellé à l'ordre des **Ateliers d'Expression** (*le chèque ne sera encaissé qu'après le déroulement effectif du stage*).

J'ai bien noté que les matériaux sont fournis.

➤ J'ai pris connaissance des modalités et des conditions de remboursement si je devais annuler mon inscription.

Fait à Vanves le :

Signature :